MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Côtes-d'Armor

Commune : Glomel

Autres communes :

R500

Appellation : Château de Coatcouraval

Monument(s)

Appellation :

Protection :

Arrêté : inscription le 21/10/2020

Étendue de la protection : Abords du logis : cour d'honneur pavée et sa clôture, ancienne allée d'accès avec ses bordures, terrasse sud et son ancien jardin avec circuit d'eau, petite cour pavée sud, ensemble des terrasses ouest avec escaliers, terrain nord (sauf faux-puits et dépendance).

Appellation : Menhir de Coatcouraval

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 21/10/2020

Étendue de la protection : Abords du logis : cour d'honneur pavée et sa clôture, ancienne allée d'accès avec ses bordures, terrasse sud et son ancien jardin avec circuit d'eau, petite cour pavée sud, ensemble des terrasses ouest avec escaliers, terrain nord (sauf faux-puits et dépendance).

Appellation : Château de Coatcouraval

Protection : protection mixte

Arrêté : inscription le 21/10/2020

Étendue de la protection : Abords du logis : cour d'honneur pavée et sa clôture, ancienne allée d'accès avec ses bordures, terrasse sud et son ancien jardin avec circuit d'eau, petite cour pavée sud, ensemble des terrasses ouest avec escaliers, terrain nord (sauf faux-puits et dépendance).

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.